Accusé de réception en préfecture

021-212102313-20151214-VD20151214-004-DE

Date de télétransmission : 15/12/2015 Date de réception préfecture : 15/12/2015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 14 décembre 2015



Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme CHARRET-GODARD

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHI - Mme HILY - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. DESEILLE (pouvoir Mme TROUWBORST) - M. PIAN (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - M. BERTHIER (pouvoir Mme KOENDERS) - M. FAVERJON (pouvoir Mme MODDE) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. BARD) - M. ROZOY (pouvoir Mme MARTIN-GENDRE)

OBJET DE LA DELIBERATION

Bibliothèque Municipale - Edition 2016 des rencontres littéraires « Clameur(s) » - Demandes de subventions

Monsieur Bard, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Les rencontres littéraires « Clameur(s) » existent depuis juin 2013. La quatrième édition se tiendra du vendredi 10 au dimanche 12 juin 2016 autour de la thématique des migrations.

Valoriser les acteurs du livre, développer les publics du livre et de la lecture et faire découvrir la littérature contemporaine sont les fondamentaux de Clameur(s). L'édition 2015 a connu une fréquentation en augmentation très nette de plus de 30 % par rapport à l'édition précédente (4 200 participants en 2015 et 3 100 en 2014).

L'ensemble de la chaîne du livre est associée à cet événement. Ainsi trois librairies dijonnaises proposent une librairie éphémère sur le lieu des rencontres. Réalisé en collaboration avec le centre régional du livre de Bourgogne, le marché des éditeurs de Bourgogne se déroulera de nouveau un samedi, pour mettre en valeur ce maillon indispensable de la chaîne du livre.

Ainsi des occasions de rencontres avec un public très large sont créées. Elles s'appuient, avant l'évènement, sur les associations et compagnies locales pour des actions de médiation et, pendant l'évènement, auprès de publics spécifiques (dans des établissements scolaires, à la maison d'arrêt, en milieu hospitalier...) et dans des lieux de passage.

Une vingtaine de rencontres avec des auteurs contemporains, romanciers, philosophes, essayistes, scénaristes et dessinateurs de BD, photographes, illustrateurs... sont programmées durant le week-end. Ces temps d'échanges permettent non seulement de découvrir leurs œuvres et leurs idées, mais aussi de redonner une place centrale au débat citoyen et au rôle de l'écrivain comme témoin du monde contemporain.

Les modalités du portage de projet restent identiques avec une mise en œuvre confiée à la Bibliothèque de Dijon à partir des orientations stratégiques d'un comité de pilotage. La programmation est quant à elle élaborée au sein d'un groupe de travail, sous la responsabilité d'une directrice littéraire.

La Région Bourgogne, le Centre National du Livre et la Sofia (Société Française de l'Intérêt des Auteurs de l'Ecrit) sont susceptibles d'accorder une subvention pour soutenir cette initiative de la Ville.

Le coût prévisionnel de la manifestation s'élève à 95 000 €.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 sous réserve du vote des crédits au budget primitif de la collectivité, approuver les modalités d'organisation proposées pour l'événement littéraire Clameurs ;
- 2 solliciter, au taux maximum, les subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de cette manifestation, et notamment auprès de la Région Bourgogne, du Centre National du Livre et de la Sofia ;
- 3 m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

Rapport adopté à la majorité :

Pour: 47 Contre: 5 Abstentions: 7